

UN1TÉ

ANONYMISATION

UN1TÉ ENTENDU PAR LE MINISTRE

Au lendemain du **communiqué d'UN1TÉ contre la censure par le Conseil Constitutionnel** de l'anonymisation / pseudonymisation des policiers, le ministre Nuñez a répondu à notre requête et **demande à ses services de "nouvelles écritures législatives"** tel que demandé par UN1TÉ.

UN1TÉ, seul à mener et défendre ce dossier concrètement, reste vigilant à chaque étape, ainsi que sur le calendrier, et exige **LA RÉINTRODUCTION URGENTE DES GARDE-FOUS CENSURÉS PAR LE CONSEIL.**

Nos collègues n'attendront pas indéfiniment leur protection !



Suivez-nous



UN1TÉ.MI
FO

20/08/2026